

9 ième ! ' PICTURALE ' 2022

BRIEFING & CONDITIONS DE PARTICIPATION

categorie B

briefing " illustration(s) 50 cm x 50 cm "

les candidats déclarent être inconditionnellement d'accord avec ce règlement en participant à cet événement

la participation est **gratuite**

art. 1. L'illustrateur n'a aucune ou maximum deux publications a son palmarès

L'organisation n'accepte qu'une seule oeuvre (de 50 cm x 50 cm) par candidat

art. 2. L'organisation **impose un texte** (ci dessous : ...) que le participant devra **illustrer**

avec toute liberté du nombre , du format et de l'emplacement des illustrations (à l'intérieur

des '50 cm x 50 cm' de la page) et des techniques appliquées

Envois : non encadrés

Espoir

Les chemins dissimulent

Ma vue

Pour ce qui vient

Sur pointes et pics

Pas au sol

Les pensées s'égarent

Vers la certitude

J'escalade

M'enfonce

Et coule

Voilà

Mes pieds

Le prochain pas

Du haut

De ce sommet

Je contemple

ce qui fût

Mais

Les chemins dissimulent

Ma vue

Pour ce qui vient

Heureuse

Sensation

ton baiser

sur ma bouche

Les chemins dissimulent

Ma vue

Pour ce qui vient

Sur pointes et pics

Pas au sol

Les pensées s'égarent

Vers la certitude

J'escalade

M'enfonce

Et coule

Voilà

Mes pieds

Le prochain pas

Du haut

De ce sommet

Je contemple

ce qui fût

Mais

Les chemins dissimulent

Ma vue

Pour ce qui vient

art.3. Pour l'exposition , les envois doivent nous parvenir entre le 10 janvier 2022 et le 17 janvier 2022 et peuvent être déposés - pendant les heures d'ouverture - au CC de Ververij – wolverstraat /rue au loup 37 – Renaix 9600 – O55 / 23 28 01

(heures d'ouverture : du lundi au vendredi incl. de 8.30h -12h et de 13.30h -16h)

Art. 4 Les envois doivent être récupérés par l'illustrateur au plus tard le 3 mai 2022

L'organisation ne se charge pas de renvois des illustrations

Art. 5 L'organisation se réserve le droit de pré-sélectionner les envois .

Les envois seront soumis à un jury de professionnels . La décision du jury est irrévocable .

Aucune correspondance ne sera entretenue au sujet du concours ou de la décision du jury .

Art. 6 Le gagnant recevra le **PRIX ' PUSH 'PICTORALE ' ! 2022**

d'une valeur de 1000 euro

+ la publication d'une **illustration**

Le gagnant sera proclamé pendant le vernissage festif ! le samedi 5 mars 2022

Le gagnant du **prix du PUBLIQUE** en catégorie **B** , d'une valeur de **300 euro** , sera annoncé pendant le FINISSAGE le samedi 16 avril 2022

Art.7 Les oeuvres / illustrations sélectionnées par le jury de professionnels feront toutes partie de **l'exposition 9 ième ! 'PICTORALE' 2022**

L'illustrateur s'engage à renoncer à ses droits de reproduction pour la publication du catalogue

Comment s'inscrire ?

1. Confirmez votre **participation via mail** : post@picturale.be au plus tard le **22.11.2021**

2. Exposition : envoyez ou déposez votre oeuvre/illustration

+ formulaire de participation + formulaire pour les assurances au CC de Ververij – wolverstraat / rue au loup 37 – 9600 Renaix , entre le **10 janvier 2022 et le 17 janvier 2022**

3. Catalogue : envoyer via mail une photo **numérique** (wetransfer) de votre illustration : post@picturale.be

Je déclare avoir pris connaissance de ce règlement

Pour accord

.....

.....

Nom / signature

date